

Coronavirus COVID-19

COVID 19 - Orientations à l'intention des cliniques médicales

Qu'est-ce que le COVID 19?

Un nouveau coronavirus a été détecté dans la ville de Wuhan (Chine), le SRAS-CoV-2. La maladie associée à ce virus est le COVID-19. L'agrégat des premiers cas a été signalé le 31 décembre 2019. Depuis, des cas de COVID19 ont été déclarés dans de nombreux pays. Les principaux signes et symptômes cliniques rapportés sont la fièvre, la toux et des difficultés respiratoires. La transmission interhumaine est documentée.

Outil d'évaluation pour les intervenants à la réception des cliniques médicales (l'étiquette et l'hygiène respiratoires doivent être appliquées selon les protocoles).

Questions d'exposition :

✓ Avez-vous voyagé dans les 4 dernières semaines en Chine continentale, Hong Kong, Corée du Sud, Iran, Italie, Japon ou Singapour*?

* Pour la liste à jour et plus détaillée : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/liste-des-pays-mrsi.pdf> ; <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/ebola/>

OU

✓ Avez-vous été en contact étroit (ex. personnel soignant, personnes vivant sous le même toit) avec un cas probable ou confirmé de COVID-19?

Si NON : fin de ce triage

Si OUI : question clinique

Question clinique :

✓ Avez-vous présenté de la fièvre (> 38°C) ou de la toux ou des difficultés respiratoires ayant débuté pendant l'exposition ou dans les quatorze (14) jours suivant celle-ci?

Le patient peut être questionné en étant placé à l'écart dans une pièce séparée avec la porte fermée, et en appliquant les précautions contact et gouttelettes (soit le port de gants, d'une jaquette à manches longues et d'un masque de procédure ou chirurgical par l'intervenant lorsqu'il se trouve à moins de deux (2) mètres du patient).

Si NON : fin de ce triage (pas de délai à respecter avant de voir un autre patient dans la même salle)

Si OUI ou en cas de doute important : PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

a) S'assurer de mettre en place les mesures d'hygiène et d'étiquette respiratoires (si elles ne sont pas déjà en place). Offrir un masque de procédure à la personne et lui demander de se désinfecter les mains avec une solution à base d'alcool. Si possible, l'isoler dans une pièce fermée. Si aucune pièce fermée n'est disponible, dans la mesure du possible, placer le patient dans une section retirée de la salle d'attente (à une distance d'au moins 2 mètres des autres personnes), en évitant le plus possible les contacts avec d'autres usagers.

b) **Si le patient ne nécessite pas d'hospitalisation, les cliniques ayant la capacité de faire les prélèvements**, c'est à dire disposant du matériel de prélèvement (voir plus bas) et de l'équipement de protection individuelle (précautions contre la transmission par voie aérienne/contact, soit le port de gants, d'une jaquette à manches longues et d'un masque ou respirateur N95 ajusté (fit-test), incluant le port d'une protection oculaire), peuvent procéder.

Spécimens cliniques pour détection (TAAN) :

Pour effectuer les prélèvements, le médecin clinicien prend le même milieu que pour l'influenza.

- **Voies respiratoires supérieures** : spécimen nasopharyngé (écouvillonnages à l'aide d'un écouvillon velouteux (flocked swab)) ET spécimen oropharyngé (écouvillonnage ; ne pas utiliser de tige de bois ou d'alginate de calcium) ; les deux prélèvements peuvent être combinés dans un même tube et être testés ensemble. Les échantillons ayant été placés dans du milieu de transport universel ou du milieu de transport viral sont adéquats ; prière d'indiquer la source de l'échantillon (écouvillon nasopharyngé, de gorge ou les 2 sites)
- **Voies respiratoires inférieures** : lavages bronchoalvéolaires, aspirations endotrachéales ou expectorations (si disponibles).

De façon générale, les premiers prélèvements doivent être effectués le plus tôt possible, préférablement dans un délai de 7 jours suivant l'apparition des symptômes. Il est indiqué de répéter les prélèvements

Coronavirus COVID-19

quelques jours, voire une semaine après le début de la maladie si les résultats des premiers prélèvements sont négatifs et que la suspicion d'une infection par le SARSCoV-2 persiste.

Précautions :

Les prélèvements requis peuvent être effectués dans une pièce fermée sans recours à une chambre à pression négative. Une attention particulière sera apportée à l'hygiène des mains.

Expéditions des échantillons :

Il est important que les cliniques médicales expédient les échantillons au centre serveur le plus rapidement possible (taxi). Elles doivent prendre des dispositions au préalable avec ce dernier pour l'acheminement des spécimens. Il faut s'assurer que la clinique a le matériel nécessaire pour transmettre le prélèvement au centre serveur en respectant les normes de sécurité qui correspondent aux matières infectieuses de la catégorie B, UN 3373. Le centre serveur pourra acheminer ensuite le prélèvement vers le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). **Les prélèvements ne sont pas acheminés directement de la clinique médicale au LSPQ.**

Les échantillons pourraient être rejetés en absence de renseignement clinique.

Temps de réponse :

De 6 h à 24 h après la réception des échantillons au LSPQ. Une copie du résultat sera transmise au médecin qui demande le test via le laboratoire serveur.

Isolement du patient à la maison :

Si son état le permet, le patient peut être invité à s'isoler à son domicile jusqu'à obtention de ses résultats.

Toutes les informations relatives aux types de prélèvements, à leur manipulation sécuritaire et transport, les informations sur les mesures de prévention et contrôle des infections ainsi que les consignes pour un isolement à domicile sont disponibles au <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>.

Si la clinique n'a pas la capacité de procéder au prélèvement, elle pourra envoyer le patient à l'urgence suivant les orientations suivantes :

- Aviser l'urgence qu'une personne avec de la fièvre ou de la toux ou présentant des difficultés respiratoires et ayant voyagé dans une zone affectée se présentera, afin que les mesures de prévention requises soient appliquées ;
- Informer la personne qu'elle doit respecter l'hygiène et l'étiquette respiratoires (porter un masque et se désinfecter les mains avec une solution à base d'alcool) et qu'elle doit avertir la personne à l'accueil de l'urgence, dès son arrivée ;
- Demander à la personne de ne pas utiliser les transports en commun pour se rendre à l'urgence ;

c) Après le départ du patient, les surfaces et les objets touchés par ce dernier doivent être nettoyés et désinfectés selon les procédures habituelles, en utilisant les produits désinfectants réguliers.

